



| FICHE DE POSTE | | |
|----------------------------|--|---|
| IDENTIFICATION DU POSTE | REFERENCE | N°34-2 |
| | INTITULE DU POSTE | Enseignement en hôpital de jour (ex option D) |
| | PLACE DU POSTE | Le poste est placé au sein de l'hôpital de jour de SALON |
| PROFIL DU POSTE | CADRE GENERAL | Il s'agit d'une structures de soins destinées aux enfants (3 à 18 ans) présentant des difficultés dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. |
| | MISSIONS | Assurer des temps de scolarisation dans la classe de l'hôpital, selon des horaires liés aux soins selon le projet individualisé élaboré avec l'équipe pluri professionnelle de l'établissement sanitaire. |
| | FONCTIONS | - assurer la scolarisation, soit en favorisant la constitution de groupes d'enfants et /ou adolescents dans l'établissement de soins, soit en proposant un enseignement individualisé - amener chacun des enfants et/ou adolescents pris en charge à une activité intellectuelle et scolaire correspondant à son âge et à ses possibilités - élaborer un projet scolaire : contrats harmonisant soins et enseignements, cette procédure mettant l'enfant et/ou l'adolescent au centre de l'action pédagogique et éducative - préparer et organiser le suivi scolaire dans le cadre d'une scolarisation dans les écoles, collèges ou lycées |
| | COMPETENCES | connaissance des besoins particuliers des enfants et/ou adolescents de l'hôpital de jour capacité d'adaptation développée, capacité à travailler avec des partenaires pluriprofessionnels, avec les équipes soignantes selon les projets. aptitude à valoriser les acquis de chaque élève pour restaurer la confiance en soi et favoriser les apprentissages bonne connaissance des structures scolaires dans l'enseignement ordinaire et spécialisé |
| CONTEXTE ADMINISTRATIF | PRE-REQUIS (diplômes ou expérience) | Etre titulaire du CAPPEI (ex CAPA-SH option D) |
| | NOMINATION | L'enseignant est affecté à TD après avis de la commission d'entretiens – puis obtention au barème |
| | REGIME HORAIRE | 25 heures (24 heures devant élèves + 1 heure de coordination et de synthèse) niveau Collège 27 heures (26 heures devant élèves + 1 heure de coordination et de synthèse) niveau préscolaire et élémentaire |
| | MODALITES DE CANDIDATURE | Les candidatures doivent être transmises s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation) – l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat. Une copie sera transmise directement par courriel à l'inspection de l'éducation nationale ASH EST (ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr). Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel). |
| | CONTACT | IEN ASH EST (ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr) 04 42 21 12 99 |